



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

administration centrale

Question écrite n° 79464

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui fournir des indications sur sa réflexion concernant l'organisation générale de ses services centraux et sur les réorganisations de périmètres des directions et sous-directions. La mise en place de la LOLF, avec son découpage en missions, programmes et actions, amène à réfléchir sur les découpages administratifs, qui finiront dans beaucoup de cas par se caler sur le découpage budgétaire et les périmètres introduits par la LOLF.

Texte de la réponse

Les services centraux du ministère de l'agriculture et de la pêche ont été réorganisés en avril 2005 par la création, en liaison avec la stratégie de réforme et l'entrée en vigueur de la LOLF, d'un secrétariat général, regroupant différentes fonctions : ressources humaines, finances, juridique, statistiques, communication, pilotage des services déconcentrés agricoles et modernisation des services. Le secrétariat général a vocation à gérer les services communs et à piloter et coordonner la gestion des moyens propres, en personnel et fonctionnement, des différents programmes relevant du ministère, qu'ils soient inclus dans la mission ministérielle agriculture ou dans des missions interministérielles. Il assure, sous l'autorité du ministre, l'allocation des moyens entre programmes, notamment la répartition du plafond ministériel d'emplois, et les arbitrages entre directions, ce qui permet de régler les problèmes pouvant se poser dans les cas où leurs attributions ne coïncident pas avec les limites des programmes. Au sein du secrétariat général, la direction des affaires financières et de la logistique assure avec les responsables de programme la préparation de la programmation budgétaire et met pour cela à leur disposition les outils permettant d'organiser le dialogue de gestion avec les responsables déconcentrés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79464

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10939

Réponse publiée le : 10 janvier 2006, page 211